



MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU

**APPEL DE MÉMOIRES
DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION
DU PLAN CLIMAT DE LA
MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU**

**Guide à l'intention des personnes et organisations
souhaitant déposer un mémoire**

Octobre 2025

1. MISE EN CONTEXTE

La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) souhaite inviter la population et les organisations du territoire à déposer un mémoire dans l'objectif de recueillir des réflexions, propositions, idées et vision pour le plan climat de la MRCVR.

La MRCVR a démarré une démarche visant à élaborer son premier plan climat, en misant sur une approche de planification territoriale centrée sur l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques. Ce plan représente une occasion de structurer et de coordonner les actions climatiques à l'échelle locale, en impliquant toutes les parties prenantes et en intégrant ces actions aux plans d'aménagement existants pour une transition écologique et socio-économique efficace et durable. Ainsi, le plan climat de la MRCVR s'harmonisera avec son Schéma d'aménagement et de développement durable (SAD), actuellement en révision.

La démarche d'élaboration du plan climat de la MRCVR et la structure sont encadrées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Le plan climat se décline en deux volets :

1. **Adaptation aux changements climatiques** : ce volet permet d'identifier les risques liés aux aléas climatiques, de comprendre les vulnérabilités du territoire et de prioriser les mesures d'adaptation à mettre en place pour favoriser la résilience des systèmes du territoire.
2. **Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)** : ce volet permet de réaliser un inventaire des GES sur le territoire, d'établir les cibles de réduction des émissions de GES et d'identifier des actions visant à les atteindre.

La MRCVR souhaite recueillir les réflexions de la population et des organisations du territoire afin de nourrir le plan climat avec leurs connaissances, expertises, préoccupations et idées. La MRCVR souhaite que la population et les organisations participent à l'élaboration de ce plan d'action afin d'assurer une adéquation avec les besoins exprimés par le milieu.

Le présent document a été préparé dans le but de servir de guide pour aider la population et les organisations du territoire souhaitant déposer un mémoire.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Contenu des mémoires

Les mémoires déposés dans le cadre de cet appel doivent être ciblés sur le sujet à l'étude, soit le plan climat de la MRCVR. Afin de contribuer positivement à la démarche de participation publique, les mémoires ne peuvent contenir :

- des attaques personnelles, des propos injurieux ou menaçants;
- des propos susceptibles de porter atteinte à la réputation ou au respect de la vie privée d'un individu ou d'une organisation;
- des propos faisant la promotion d'informations trompeuses ou illégales;
- du contenu qui pourrait porter atteinte au droit à l'image et au droit à la vie privée;
- des informations personnelles appartenant à un individu autre que l'auteur ou l'autrice;
- toute forme d'offre de services ou de sollicitation à des fins commerciales.

Les mémoires qui ne respecteront pas ces lignes directrices seront rejetés, ne seront pas considérés et seront retournés à l'auteur ou l'autrice.

Format du mémoire

Les mémoires doivent :

- être envoyés en format Word ou PDF non verrouillé;
- avoir un maximum de 10 pages, excluant les annexes;
- être regroupés en un seul fichier, incluant les annexes.

Transmission des mémoires

Les mémoires doivent être transmis par courriel avant le 12 décembre 2025 à l'adresse suivante : ecologie@mrvcr.ca. Veuillez vous assurer d'inclure vos coordonnées dans le courriel d'envoi.

Un accusé de réception vous sera acheminé.

Traitement des mémoires

L'ensemble des mémoires reçus seront lus, analysés et compilés. Une synthèse présentant les points de vue et les recommandations sera rédigée et servira comme intrant dans la suite de l'élaboration du plan climat. Ce rapport synthèse sera présenté au Conseil de la MRCVR et pourrait être rendu public sur le site Internet de la MRCVR. La MRCVR s'assurera que l'information qui s'y trouve est dépersonnalisée de sorte qu'on ne puisse identifier de personne en particulier.

Les mémoires ne seront pas rendus publics.

3. ORIENTATION DES MÉMOIRES SUR LE PLAN CLIMAT

Les prochaines sections sont des questions qui visent à offrir des pistes de réflexion pour l'auteur ou l'autrice d'un mémoire. Ce ne sont pas des questions obligatoires, elles visent plutôt à orienter le rédacteur ou la rédactrice.

Présentation du répondant ou de la répondante

- Dans cette section, vous pouvez vous présenter en tant que citoyen ou citoyenne, ou présenter votre organisation, le cas échéant.
- Vous pouvez également exposer votre intérêt dans le plan climat de la MRCVR et établir la pertinence de votre participation par rapport au sujet.
- Il est fortement déconseillé d'y inclure des informations personnelles (adresse, numéro de téléphone, etc.).

Portrait actuel

- Comment percevez-vous les risques actuels en lien avec les changements climatiques?
- Quels aléas climatiques vous préoccupent le plus?
- Avez-vous déjà subi des conséquences des changements climatiques ou est-ce que vous en anticipez?
- Quels défis et occasions souhaitez-vous voir être traités par le biais du plan climat de la MRCVR?

Vision et objectifs pour le plan climat de la MRCVR

- Quelle est votre vision pour le plan climat de la MRCVR?
- Quelles sont, selon votre point de vue, les priorités d'adaptation et d'atténuation et quelles seraient celles que vous voyez pour la collectivité?
- Quelles sont vos recommandations pour les objectifs du plan climat?
- Quelles cibles de réduction des émissions de GES souhaitez-vous pour le plan climat?

Analyse du territoire et élaboration du plan d'action

Adaptation

- Quels sont les aléas climatiques prioritaires selon votre réalité personnelle ou celle de votre organisation?
- Quels systèmes sociaux et économiques vous semblent-ils les plus vulnérables?
- De votre expérience, quels sont les lieux les plus à risque sur le territoire et pour quel aléa (vague de chaleur, précipitations abondantes, glissements de terrain, sécheresses, événements climatiques extrêmes, etc.)?
- Quelles mesures d'adaptation ou solutions priorisez-vous pour le territoire de la MRCVR?

Atténuation

- Quelles mesures de réduction des émissions de GES devraient se trouver dans le plan climat?
- Quels moyens devraient être mis en place pour assurer une mobilisation des citoyens et citoyennes, et des organisations?
- Quelles actions êtes-vous prêt ou prête à mettre en place en tant que citoyen ou citoyenne, ou organisation pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques?

Recommandations

Vous pouvez clore votre mémoire en regroupant l'essentiel de vos recommandations pour la MRCVR.